

6 mois après le renouvellement du Conseil Municipal, que retenir ?

Le point le plus important est **l'abandon du projet architectural remarquable de la nouvelle maison de retraite** prévu dans le cadre de l'ambitieux projet inter-générationnel du quartier de la gare. Un beau gâchis que nous allons collectivement payer au plan financier (majoration des coûts de construction, indemnisation de l'architecte initialement retenu pour le projet de la gare, frais divers engagés notamment avec la société d'aménagement, prix d'achat élevé du terrain sur le site désormais de Nogarède avec les incertitudes qui planent au plan de l'urbanisme ...) et **la reprise complète du dossier** (nouveau concours d'architecte, nouvel appel d'offres pour les entreprises), **avec une perspective d'ouverture au mieux en 2025** (quand on voit les retards pris pour la rénovation du musée d'Art Moderne, on peut légitimement être inquiets sur les délais !).

Nous avons naturellement une pensée pour les habitants du quartier de la gare qui vont se sentir, une nouvelle fois, délaissés voire déclassés et un fort sentiment de honte pour cette entrée de ville qui n'est pas à la hauteur de CERET !

Nous rappelons que le dossier était bouclé par l'équipe municipale sortante au point de vue :
de l'emplacement (le quartier de la gare),
du choix de l'architecte,
des financements.

Bien évidemment, nous pensons aux résidents, aux personnels soignants qui sont dans un bâtiment vieillissant, inadapté et ne répondant pas aux normes de sécurité d'autant que le site nécessite chaque année la réalisation d'investissements importants, en pure perte dans la perspective de la reconstruction.

Question que l'on est en droit de se poser : l'actuelle municipalité ne « joue-telle pas avec le feu sur ce dossier » ? A terme, va-t-on réellement conserver la maison de retraite à CERET ?

Nous retenons également la **fermeture du camping municipal** (une institution pour les cérétans) car son exploitation était déficitaire, sans savoir ce que deviendra cet espace qui a fait l'objet de récents travaux de réhabilitations pour les douches et les sanitaires.

Autre nouvelle sur laquelle le Maire communique beaucoup : **CERET a eu l'opportunité d'être choisie par la société organisatrice du Tour comme ville de départ d'une étape du Tour de France** ; c'est une bonne nouvelle, étant donné la portée médiatique de cet événement.

Au plan des **personnels municipaux**, de nombreux recrutements pour la ville, concernant la Police Municipale (NB : c'était dans notre programme pour ces derniers), un Directeur de Cabinet et la création d'un poste de rédacteur territorial.

M. COSTE, Maire de CERET et Président de l'intercommunalité, s'est beaucoup répandu dans les médias en **préconisant, dans le contexte de la pandémie, le soutien à nos commerçants et producteurs, par les circuits courts privilégiant les produits locaux et en incitant à consommer en local ; nous adhérons pleinement à cette position.**

En revanche, nous regrettons que pour le colis de fin d'année remis par la municipalité aux personnes cérétanes de 70 ans et plus, il n'y ait aucun produit provenant de notre région ! De nombreux cérétans s'en sont ouverts à nous !

Nous regrettons également que certains dossiers tels que le Plan Local d'urbanisme n'avancent pas plus vite : pourquoi avoir attendu janvier 2021 pour lancer l'enquête publique alors que le PLU a été arrêté au conseil municipal en juillet 2019, avec certes une mise en sommeil durant la campagne électorale des municipales pour des raisons évidentes ?

Enfin, nous avons lu dans la presse que **le festival Les Déferlantes à Argelès, c'est fini** et, parmi les points de repli, on a parlé, dans l'Indépendant, de CERET. Le Maire d'Argelès n'a pas manqué de dire qu'il économisait 360.000 euros plus les frais annexes (personnel, matériel...) en insistant sur le peu de retombées pour la ville. Nous avons hâte d'être fixés pour ce qui concerne CERET : l'Indépendant a évoqué le château d'Aubiry et ses dépendances. Cela nous interpelle dans le contexte du devenir du Palau qui doit voir sa vocation agricole confortée avec un PAEN (protection des terres agricoles et des espaces naturels : comme l'ancienne municipalité l'avait prévu d'ailleurs). Quel coût pour la collectivité si ce projet se confirme ? le lieu est-il adapté ? A suivre...

La liste CERET ENSEMBLE avec ses 4 élus : PUIGMAL Patrick, QUER Martine, PARAYRE Jean, TORRENT Michèle qui vous représentent au Conseil Municipal de CERET, a adopté une attitude positive jusqu'alors (sauf pour l'achat d'une parcelle de terrain à Nogarède pour construire le nouvel Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes : cf. argumentaire supra et prix du terrain au m² trop élevé par rapport à l'estimation du service des Domaines) même si nous n'avons pas toujours partagé les propositions qui ont été faites par M. COSTE et ses co-listiers, car ce qui nous anime, c'est le développement de CERET et le bien-vivre de ses habitants.

Vous pouvez compter sur nous pour veiller à ce que les équilibres financiers soient préservés et qu'il n'y ait pas de dérapage, notamment au plan des personnels. Il faut mettre les CERÉTANS au centre des préoccupations car, ne l'oublions pas, beaucoup ont des revenus modestes. C'est à eux qu'il faut penser, c'est en leur direction qu'il faut agir de même qu'il faut une action résolue, en partenariat avec la Communauté de Communes, pour le soutien à l'économie, à nos commerçants et à nos entreprises de toutes tailles, en laissant de côté certaines dépenses de prestige qui, in fine, n'amènent rien à la Cité.

Liste CERET ENSEMBLE.